



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
4 Journée pédagogique. SdG : Déjeuner à l'école	5 Apprentissage à la maison pour les élèves selon l'horaire du 17 et 18 décembre	6	7	8
11 Retour en classe	12 19 h, réunion de la fondation	13 Début des inscriptions en maternelle en mode virtuel	14 Examen de lecture et d'écriture pour les élèves de 6 ^e année	15 Fin de la 1 ^{re} étape
18 Début du parascolaire des bulles-classe (à valider)	19 Examen de Mathématiques pour les élèves de 6 ^e année 19 h, CÉ en format virtuel	20 Journée pédagogique additionnelle	21	22 Dépistage de l'école de la vue pour le préscolaire Remise du 1 ^{er} bulletin pour le régulier
25	26	27 Journée pédagogique 101 ^e jour de travail. Changement de titulaire pour les élèves de 6 ^e année	28	29 Fin des inscriptions en maternelle

En vrac

DES NOUVELLES DU PERSONNEL

- Mme Corbeil (Accueil 3) ne sera malheureusement pas de retour avec vous au début janvier. Son congé est prolongé. C'est Mme Vachon qui continuera d'assumer son remplacement jusqu'à son retour.
- Nous offrons nos plus sincères condoléances à Mme Catherine Lamarche (1A) et à sa famille, dont la mère est décédée le 22 décembre dernier. Une cérémonie aura lieu au printemps à l'église de St-Sauveur, lorsque les mesures sanitaires le permettront.

Activités physiques pour les bulles-classe

Dans le but de faire bouger les enfants après les heures de classe, d'ici la fin janvier dépendamment des annonces gouvernementales, nous organiserons des activités sportives pour les bulles-classe. Ainsi, jusqu'au congé de la relâche scolaire, tous les groupes pourront bénéficier gratuitement d'une heure d'activité physique supplémentaire. Vous recevrez, au début du mois de janvier, l'horaire détaillé des activités pour chacune des bulles-classes. Les activités seront animées par deux entraîneur(e)s de soccer des Braves d'Ahuntsic. Un formulaire d'inscription vous sera acheminé afin que vous puissiez inscrire vos enfants aux activités si réouverture des écoles il y a.

1^{er} Bulletin le 22 janvier

Il est important de se rappeler qu'à la suite de l'annonce du ministre de l'Éducation de reporter la communication préliminaire et d'opter pour deux bulletins officiels au lieu de trois, le premier bulletin sera envoyé le vendredi 22 janvier. Voici ce que cette décision implique pour vos enfants, à l'exception des élèves de sixième année qui ne subiront pas de changement aux bulletins en raison de l'anglais intensif :

- Vous recevrez le 1^{er} bulletin le vendredi 22 janvier par courriel. Ce bulletin aura une importance relative de 50 %.
- Le dernier bulletin vous sera acheminé le 30 juin, également par courriel. Ce bulletin aura aussi une importance relative de 50 %.
- En lien avec notre projet éducatif, la compétence transversale coopérer sera évaluée.
- La rencontre parent/enseignant prévue le 25 février aura lieu sur invitation seulement, pour les parents d'élèves que les enseignants jugent nécessaire de rencontrer.

2^e Bulletin du 1^{er} février pour 6 ABC

- Fin d'étape le 26 janvier
- Remise du bulletin le 1^{er} février par courriel
- Le 28 janvier 2021, il y aura bascule des groupes de 6^e année.



Répartition des élèves des groupes 6ABC à partir du 28 janvier

- Les jeunes du groupe 6A, de Mme Oksana, seront avec M. Jonathan Fraisy, en 6C;
- Les élèves de l'actuel groupe 6B, de Mme Valérie, iront avec Mme Oksana, en 6A;
- Les élèves du groupe 6C, de M. Ahmed, seront avec Mme Valérie, en 6B.

Organisation commune des services du 4 au 8 janvier

À la suite de l'annonce du gouvernement concernant la fermeture des écoles jusqu'au 8 janvier, voici quelques éléments à ne pas oublier :

La reprise des classes en présentiel se fera le lundi 11 janvier.

Il n'y aura pas de communication par les enseignants le 4 janvier, étant donné qu'il s'agit d'une journée pédagogique.

Pour les journées du 5 au 8 janvier, à l'exception de certaines classes dont les enseignants ont déjà averti leurs élèves, le même horaire que celui envoyé pour les 17 et 18 décembre sera conservé, soit :

- Préscolaire : Les enseignantes du préscolaire communiqueront avec les parents pour les informer de l'horaire des deux journées.
- 1er cycle : entre 8h30 et 9h30
- 2e cycle : entre 9h30 et 10h30
- 3e cycle : entre 10h30 et 11h30
- Les spécialistes enverront une capsule d'enseignement ou une activité aux élèves des classes concernées, selon leur horaire habituel.

Afin de faciliter le travail des enseignants et de soutenir au mieux nos familles, nous avons décidé de déployer les ordinateurs aux familles qui nous en avaient fait la demande. Ils seront remis aux élèves aujourd'hui. Il sera très important que les ordinateurs soient retournés à l'école dès le 11 janvier.

Nous vous remercions pour votre grande collaboration et nous vous souhaitons de très belles semaines en famille.

Inscription des élèves de maternelle 2021-22

Veuillez noter que l'inscription pour les élèves de maternelle se déroulera du **13 au 29 janvier 2021** inclusivement. Toutefois, en raison de la pandémie, nous privilégions l'inscription en mode virtuel. De plus, il n'y aura d'inscription en soirée.

Nous vous invitons à envoyer vos documents à Mme Belouni : belouni.a@csgm.qc.ca en inscrivant dans l'objet du courriel «Inscription maternelle»

À remplir

- [Formulaire d'inscription à l'école](#)
- [Formulaire d'inscription au SdG 2020-2021](#)

Documents requis à envoyer par courriel

Seuls les documents originaux sont acceptés.

Document d'identification

Élèves nés au Canada, preuves d'identité acceptées

- Acte de naissance de l'enfant (grand format incluant les noms et prénoms des parents)
- Ou certificat de changement de nom
- Ou certificat du jugement d'adoption ou confirmation d'un jugement d'adoption

Élèves nés à l'étranger, preuves d'identité acceptées

- Acte de naissance ou carte d'identité nationale **Et** carte ou certificat de citoyenneté canadienne ou carte ou certificat de résidence permanente

Preuves d'adresse acceptées.

Deux preuves de l'adresse du domicile des parents parmi la liste ci-dessous :

- Relevé d'emploi
- Permis de conduire du Québec
- Compte de taxes scolaire ou municipale
- Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire



- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution
- Preuve d'assurance d'habitation
- Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
- Relevé de compte bancaire au Québec
- Relevé de carte de crédit
- Avis de cotisation de Revenu Québec
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec

Élève en libre choix

La demande de renouvellement d'inscription en libre choix doit être faite lors de la période d'inscription qui se termine le **29 janvier 2019**. Elle peut être acceptée s'il y a des places disponibles à l'école si **elle n'entraîne pas de dépassement de la moyenne** d'élèves par groupe. Au début de janvier, vous recevrez une lettre à cet effet que vous devrez nous retourner.

- La **réponse provisoire** des demandes d'inscription en libre choix, pour les écoles de quartier, se fait au plus tard le dernier jour ouvrable d'école du mois de mars (29 mars 2019).
- La **confirmation officielle** des inscriptions en libre choix et des élèves ayant une entente extraterritoriale, incluant la zone grise, se fait par les écoles de quartier au plus tard à la 2^e journée de classe.

Habillement des enfants pour l'hiver

Notre politique école est d'exiger l'ensemble complet de neige, soit manteau et pantalon, pour les élèves du préscolaire à la 4^e année. Cependant, avec les températures qui commencent à baisser, nous vous rappelons l'importance que tous les enfants soient habillés chaudement, afin qu'ils puissent avoir du plaisir à jouer dehors durant les récréations et leur période au SdG.

École de la vue En partenariat avec le CSSDM, l'organisme "École de la vue", fait le tour des classes du préscolaire des écoles participantes, afin de détecter de potentiels troubles visuels et en informer les familles afin qu'elles puissent assurer un suivi.

Nous avons le plaisir de vous informer que *L'école de la vue* fera le dépistage à l'école Saint-André-Apôtre le 22 janvier prochain, en après-midi, dans l'ensemble de nos classes de maternelle. Les élèves dont les parents ont signifié leur accord passeront le dépistage.

Des nouvelles de la Fondation

La fondation souhaite remercier M. Mc Nicoll et son entreprise GURU Solutions pour son don de 10 000 \$ à la Fondation. Nous tenons aussi à remercier tous les parents qui ont participé à la campagne des cartes virtuelles et à l'achat des kangourous et des tuques avec le thème de l'année scolaire « À l'école, je cultive ma soif d'apprentissage ». Cette campagne participe grandement au sentiment d'appartenance des élèves à l'école tout en faisant la promotion de l'apprentissage.

Session des épreuves de janvier pour les élèves de 6^e année

À noter que le Ministère a autorisé, suite à l'envoi de ce calendrier, que les examens de lecture et d'écriture aient lieu sur deux jours. Ils se poursuivront donc le vendredi 15 janvier, en matinée.

Groupe 6B : Français lecture et écriture, le 14 et 15 janvier
 Mathématique, le 19 janvier

Groupe 6AC : Les épreuves en langue anglaise devrait débuter dans la semaine du 11 janvier 2ⁿ
 matinée.

RAPPEL - LA PAGE FACEBOOK DES PARENTS DE SAINT-ANDRÉ-APÔTRE

Une page FACEBOOK, gérée par des parents, vous permet de découvrir les différents projets des comités de bénévoles de l'école Saint-André-Apôtre (ex. comité d'ACCUEIL, comité des BIBLIOTHÈQUES, OPP, Fondation, etc.). Vous pouvez accéder à cette page à partir du lien suivant :

<https://www.facebook.com/EcoleSaintAndreApotre>



Rappel- GESTION DES CAS COVID-19 ET DES SYMPTÔMES

Pour vous permettre de mieux comprendre comment la DRSP gère les cas positifs, voici le processus de l'enquête épidémiologique en annexe 1.

Rappelons que si un élève présente 1 (un) symptôme compatible avec la COVID-19 (fièvre, perte du goût ou de l'odorat, toux nouvelle ou aggravée, essoufflement, difficulté à respirer, maux de ventre, vomissements, diarrhée, mal de gorge, nez qui coule ou congestion, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées), le parent doit suivre ces étapes :

- Garder son enfant à la maison.
- Appeler la secrétaire de l'école pour l'en aviser et lui dire le motif de l'absence.
- Observer les symptômes de l'enfant pendant 24 heures.
- Après 24 heures, utiliser [l'outil d'autoévaluation des symptômes en ligne](#) ou contacter le 1 877 644-4545, et suivre les consignes qui seront données.
- Un formulaire doit être rempli par les parents au moment du retour de l'enfant dans son milieu éducatif à la suite d'une absence pour une contamination confirmée ou des symptômes liés à la COVID-19 : [Formulaire d'engagement du parent pour le retour d'un enfant à l'école](#).

*L'équipe-école vous souhaite de très joyeuses fêtes et
une heureuse année 2021*

